



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Une terminologie unifiée est une question d'hygiène mentale. Entretien avec Freddy Mortier (UGent)

Johan Puttemans
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Septembre 2024

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le régime nazi ne s'est pas seulement appliqué à détruire la « race » juive. Avant de mettre en œuvre la Solution finale, les nazis ont également massacré celles et ceux qui ne correspondaient pas à leur idéologie eugéniste, et qu'ils considéraient comme inférieurs, à savoir les handicapés mentaux et physiques. Ceux-ci seront les victimes systématiques de la folie pseudomédicale nazie tout au long du conflit mondial.

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous avons créé le néologisme « péritocide » afin de pallier une vacance terminologique concernant ces crimes. Ce mot est composé de deux parties : le premier, « péri- » est tiré du grec ancien « Περιττός » (perittos), qui signifie « superflu », « redondant », ou encore « inutile ». Le second, « -cide », vient du latin (cædere, cædo) et signifie « tuer » ou « abattre ». « Péritocide » désigne donc l'élimination des « inutiles ». Il permet de clarifier les visées des programmes criminels nazis et d'éviter des termes trop souvent utilisés et pourtant inadéquats, tels qu'euthanasie ou Aktion T4.



Nous avons rencontré le professeur Freddy Mortier, spécialiste en bioéthique (UGent) afin de questionner ce néologisme. Il nous livre ici un avis basé sur des considérations historiques, ainsi qu'une réflexion éthique et une analyse approfondie de l'éventuel usage contemporain de ce mot.

JP : D'après vous, est-il important d'utiliser une terminologie correcte pour évoquer un concept devenu lourd de sens ? Et que pensez-vous, en tant qu'expert de l'éthique, du terme « péritocide » ?

FM : De manière générale, il est assez évident qu'il est important de disposer d'un terme adéquat et univoque. C'est une question d'hygiène mentale. Si vous utilisez un mot qui couvre tout et n'importe quoi, et auquel chacun peut donner le sens qu'il veut, alors, finalement, personne ne parlera de la même chose. Employer une terminologie univoque est important parce que cela permet de parler des mêmes choses. La terminologie n'est pas qu'une question de conceptualisation ; c'est aussi une lutte d'intérêts sociaux. Prenez par exemple des discussions autour de la situation à Gaza. Vous avez des gens qui disent qu'il s'agit d'un génocide, d'autres que cela n'en est pas un. Pouvoir qualifier quelque chose de génocide a un énorme poids émotionnel. Pareil pour les termes employés par les Turcs pour parler du génocide des Arméniens. Le gouvernement turc refuse de qualifier de génocide la mise à mort des Arméniens pendant la Première Guerre mondiale, préférant l'expression « crimes contre l'humanité ». « Génocide » est généralement reçu avec plus d'effroi que « crime contre

l'humanité ». Pourtant, le génocide est un crime contre l'humanité perpétré pour des motifs racistes. Après la Seconde Guerre mondiale, les Nations unies ont établi une définition en reprenant le mot « génocide » proposé par Raphael Lemkin et en lui donnant un sens bien précis. Par la suite, il a fallu déterminer comment l'utiliser dans la pratique. Peut-on qualifier de génocide une tuerie de masse sans composante raciste, religieuse ou nationaliste ? Les Nations unies ont alors décidé de ressortir le concept « crimes contre l'humanité » qui datait de 1890 et faisait référence aux crimes commis par les Belges dans l'État indépendant du Congo. Utiliser un certain terme est donc déjà une forme de lutte sociale. Les Allemands utilisent le terme *Sterbehilfe* (assistance au décès) pour parler d'euthanasie, car le mot « Euthanasie » leur rappelle les nazis, et est par conséquent perçu comme inapproprié, même s'il peut être défini de manière parfaitement neutre et sans lien avec les nazis, à savoir « administrer une substance létale à un patient à la demande explicite de celui-ci ». Bien qu'il soit très important de trouver le mot juste, l'utilisation du mot finira inévitablement au cœur d'une lutte symbolique. Je pense que « péritocide » ne fera pas exception. « Peritos », cela fait aussi référence aux nombres impairs, mais il faut surtout savoir qu'en latin, un « peritus » est un expert¹. Quelqu'un qui ne sait pas que le terme « péritocide » vient du grec ancien et qui suppose qu'il vient du latin pourrait donc penser qu'il s'agit d'une sorte d'assassinat d'experts. Ce genre de mot requiert donc des précisions supplémentaires. Et il y a un autre problème. Si vous demandez à une personne totalement étrangère à la sphère juridique ce qu'est un génocide, elle vous répondra sans doute qu'il s'agit d'une tuerie de masse. Juridiquement parlant, le concept de génocide ne couvre pas uniquement les homicides, mais aussi la modification du contexte éducatif des enfants, ou encore le fait d'empêcher certains groupes de se reproduire. Il couvre donc toutes sortes de pratiques que la plupart des gens ne considèrent pas comme génocidaires. Je ne dis pas que cette interprétation plus large est une mauvaise chose ; je veux simplement mettre en avant la complexité du débat. Depuis plus de 15 ans, j'explique à mes étudiants ce qu'est la vraie définition du génocide, et ils tombent à chaque fois des nues, avec des réactions du genre : « On pensait qu'il s'agissait uniquement d'une élimination physique. » Mais pas du tout !

On ne s'attend pas à ce que tout le monde ait une bonne idée des nombreux comportements couverts par un mot qui, linguistiquement parlant, à travers la finale « -cide », fait référence à la mort. L'interprétation juridique tend d'ailleurs à mettre cette racine de « tuer » de côté. Dans le cas de « péritocide », si j'entends ce mot et décide de l'utiliser comme on utilise le mot « génocide », je change son sens.

Prenons l'exemple des aînés. À partir d'un certain moment, nous les mettons à l'écart, et ils se retrouvent – le plus souvent contre leur gré – dans des maisons de repos. Beaucoup d'entre eux décèdent dans les dix-huit mois qui suivent. En fait, c'est exactement comme dans *La Ballade de Narayama*², où les villageois estiment qu'à partir d'un certain âge, leurs aînés deviennent inutiles et doivent être conduits au sommet d'une montagne pour y mourir de froid. Même si ce film n'est basé sur aucun fait historique réel, on retrouve des coutumes similaires dans différentes cultures où le but est vraiment de se défaire des anciens devenus inutiles. Les Spartiates jetaient quant à eux les nouveau-nés handicapés du haut d'une falaise. Et quand on parle de « péritocide », on peut penser que cela correspond à ces pratiques. Mais j'imagine que le but n'est pas que ce concept couvre, par analogie avec le concept de génocide, les différents cas d'« âgisme », c'est-à-dire la discrimination et la négligence des aînés. Faudrait-il parler, ici aussi, de « péritocide » ?

¹ Au sein du clergé, le terme latin « peritus » désigne une personne laïque qui intervient en tant qu'expert pendant un concile.

² Film de Shōhei Imamura (1983)

Dans le cas du génocide, l'aspect méthodique et intentionnel est important. Dans la pratique, on déduit cette dimension intentionnelle du caractère systématique d'un acte, car l'intention elle-même est difficile à prouver. Il est même difficile de démontrer l'intentionnalité du judéocide, compte tenu des changements d'idée des nazis quant au but de la *Endlösung*. On regarde alors le caractère systématique. Et dans ce cas, je dirais que les pratiques envers les aînés ne portent pas la même intentionnalité que celles de *La Ballade de Narayama*, mais qu'elles sont tout aussi systématiques, et qu'elles contribuent très certainement à faire mourir les seniors plus vite. En suivant un raisonnement caricatural, on pourrait dire la même chose de l'avortement, qui reviendrait à « éliminer des enfants inutiles ». Je suis certain qu'une fois que « péritocide » se sera fait une place dans notre vocabulaire, il ne faudra pas longtemps avant que certains déclarent qu'un avortement est une forme de péritocide.

Il faut se faire une raison : peu importe le mot, il y aura toujours quelqu'un pour l'interpréter différemment.

JP : Mais lorsque quelqu'un utilise un mot de manière téléologique, en déterminant à l'avance la finalité qu'il souhaite atteindre et en utilisant ce concept pour marquer une opposition morale et éthique dans le cadre d'une approche conservatrice, alors cette personne va surtout à l'encontre du principe d'autodétermination. Avec une telle démarche, n'importe quel mot peut devenir un mot « fourre-tout » dont on fait ce qu'on veut.

FM : C'est vrai. Ce que je veux dire par là, c'est qu'en introduisant un nouveau mot, vous finirez sans doute par être confronté aux mêmes problèmes qu'avec les anciens mots. Certains lui assigneront une signification plus large, d'autres l'utiliseront pour désigner toutes sortes d'autres phénomènes auxquels vous n'avez pas pensé. C'est la lutte sociale dont je vous parlais. J'essaie de regarder tout cela d'un œil critique. Le mot « péritocide » n'est pas évident. Il faut comprendre qu'il vient du grec ancien et sortir son dictionnaire pour en dégager le sens. Sans oublier que votre concept contient le mot « perito » – ce que je trouve, en soi, très bien – qui fait référence aux personnes devenues inutiles. Mais le mot n'explique pas pourquoi elles sont jugées inutiles, et cela ouvre la porte à l'inclusion d'un large éventail de pratiques.

JP : Il est important de tenir compte du potentiel qu'une personne recèle encore. Quelqu'un qui perd son emploi et devient donc inutile, voire parasitaire, aux yeux de certains mouvements politiques a toujours du potentiel.

FM : Oui, à vos yeux. Mais il faut tenir compte des convictions des coupables. Reprenons l'exemple des aînés. Nombreux sont ceux qui affirment que les retraités sont des poids morts. Spontanément, je dirais qu'ils ont encore du potentiel, mais si on prend au sérieux les comparaisons entre les personnes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas, on peut se demander si les aînés ont encore du potentiel aux yeux des représentants des courageux citoyens qui travaillent dur.

En fait, je m'interroge sur le groupe que vous essayez d'identifier ou que vous comptez parmi les « inutiles ». Ce n'est pas vraiment une race que vous tentez de définir, mais un groupe basé sur des critères eugénistes, médicaux, psychologiques, etc. Est-ce que, pour vous, la pratique nazie consistant à emprisonner les personnes « socialement inadaptées » est un exemple de péritocide ?

JP : Non. Ceux qui refusaient de travailler devaient porter un triangle noir et étaient envoyés dans un camp de concentration. Mais ils avaient toujours le potentiel de travailler. Ils étaient libérés une fois qu'ils acceptaient de se plier aux normes nazies. De leur côté, les personnes jugées débiles sur le plan médical n'avaient plus le potentiel de se plier aux normes nazies. Les médecins jouaient donc un rôle essentiel ; ils devaient pour ainsi dire nettoyer le « corps social » de ses éléments « malades ».

FM : Dans ce cas, le terme « péritocide » n'est pas assez spécifique. En entendant ce mot, on ne comprend pas immédiatement de quoi il est question. « Judéocide » est parfaitement clair : les victimes ont été tuées parce qu'elles étaient juives. Mais avec « péritocide », ce n'est pas aussi clair. Il faut une explication supplémentaire. Il faut avoir le mode d'emploi.

JP : Le péritocide nazi perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale rassemble plusieurs formes de péritocide³, en utilisant une terminologie plus précise pour les distinguer.

FM : Je me pose tout de même une question : le but est d'introduire ce nouveau terme pour clarifier les choses, mais ne risque-t-il pas de soulever autant de nouvelles questions ? Que couvre-t-il exactement, et que ne couvre-t-il pas ? Pour clarifier cela, on pourrait ajouter une notion d'« irrémédiabilité ». Prenez par exemple le génocide des Amérindiens du Nouveau Monde. Ces « indigènes » ont été jugés gênants et inutiles, tout simplement parce qu'ils occupaient les terres que convoitaient les colons européens, et ils ont été exterminés par millions. S'agit-il, selon vous, d'un péritocide ?

Peut-être qu'un terme qui dénote clairement un contexte médical serait plus adapté. Il s'agit finalement de personnes qui sont, d'une manière ou d'une autre, handicapées physiquement ou mentalement, et qui sont devenues complètement inutiles aux yeux du régime nazi en raison d'un problème irréversible. Cela correspond assez bien à la médecine de l'époque.

Je trouve personnellement qu'utiliser ce concept de péritocide est une bonne idée dans la mesure où il suggère que les nazis ont perpétré des tueries de masse pour différentes raisons, mais je pense que lorsqu'il sera utilisé comme terme générique, vous ferez face aux mêmes problèmes que celui qui se pose avec « euthanasie ». C'est une bonne solution pour parler des exactions des nazis, mais le problème se posera lorsqu'il sera utilisé comme terme générique. Comme toujours, tout dépend du cercle dans lequel le terme est utilisé. Il pourra être employé sans soucis dans un contexte spécialisé, mais, dans un cadre moins formel, il faudra vous préparer à fournir des explications pour parer à toutes les alternatives envisageables.

JP : Selon vous, le risque de péritocide – l'élimination des « inutiles » – existe-t-il toujours ? En d'autres termes, une telle chose pourrait-elle à nouveau se produire en cas de conflit (armé ou non) ?

FM : En faisant des recherches, je suis tombé sur de nombreuses exécutions pour des motifs religieux, mais je n'ai rien trouvé sur la mise à mort de personnes « inutiles ».


JP : Lorsqu'elle a été envahie par l'Allemagne, en 1941, l'Union soviétique de Staline a fait la même chose avec les patients des établissements psychiatriques établis à proximité de la frontière germano-soviétique.

³ Voir notamment Johan Puttemans, « Le péritocide nazi : de la nécessité d'opérer une distinction entre les différents péritocides perpétrés sous le régime nazi », *Traces de Mémoire*, n° 53, juillet-août-septembre 2024, p. 14-18.

FM : En ce qui concerne l'avenir : dans un contexte d'extrême disette où il faut choisir qui mérite le plus de soins, cela me semble tout à fait possible. Et pas seulement en raison de « déficiences » physiques, mais aussi pour cause d'inutilité, par exemple pour les personnes qui ne trouvent pas de travail, les immigrés en situation irrégulière, etc. Et ce, sans même s'enquérir de l'irréversibilité de la situation ou du potentiel de la personne ou du groupe en question. En réalité, je pense que dans les « bonnes » circonstances, un gouvernement est capable de trouver toutes sortes de raisons pour éliminer un groupe. Prenez par exemple la limitation des soins de santé en fonction de l'âge. Beaucoup de gens, y compris des médecins, sont en faveur d'une telle mesure. Mais c'est loin d'être évident, en plus d'être totalement contraire à l'éthique médicale. La question s'est clairement posée dans les maisons de repos pendant la pandémie de COVID-19. Selon moi, les responsables politiques tels que Wouter Beke ont mis trop de temps à comprendre qu'ils avaient toléré à grande échelle des conditions dans lesquelles des citoyens ont perdu la vie sans raison éthique impérieuse. Beaucoup d'entre eux auraient très bien pu être hospitalisés. Contrairement à l'Italie ou à New York, par exemple, la Belgique n'a jamais atteint un point de réelle insuffisance de lits dans les unités de soins intensifs. Pourtant, une tranche assez conséquente de la population s'est vu refuser l'accès aux hôpitaux. D'après le rapport *Les maisons de repos dans l'angle mort* d'Amnesty, 61 % des quelque 11 500 victimes du coronavirus sont décédées dans des maisons de repos. Une bonne partie d'entre elles auraient très probablement pu survivre à la pandémie sans cette exclusion de masse des résidents des maisons de repos qui s'est opérée à différents niveaux, des directives générales des géiatres aux décisions et accords concrets des organismes gouvernementaux, hôpitaux, praticiens, etc. Et c'est là où je voulais en venir : à partir du moment où elles se retrouvent en situation de précarité et où il faut faire des choix et limiter l'accès aux soins, les autorités sont capables d'appliquer des critères peu louables. Donc c'est possible, et même avec l'accord des autorités. Pendant la crise sanitaire – et maintenant, je dois faire attention à ce que je dis –, j'ai pris directement contact avec l'un des géiatres qui ont approuvé le texte décrivant les soins palliatifs à dispenser de manière très détaillée, avec les doses de médicaments, etc. J'ai presque immédiatement appelé l'un des rédacteurs de ce texte pour lui demander s'il savait ce qu'il était en train de faire, parce que ces directives expliquaient ce qu'il fallait faire pour aider des gens à mourir, sans stipuler clairement que le groupe concerné n'avait plus droit à une admission aux soins intensifs. Beaucoup de médecins les ont acceptées sans broncher. Ils n'ont sans doute pas remarqué qu'elles traitaient en long et en large des soins de confort, mais ne donnaient quasi aucune précision sur les circonstances dans lesquelles ces soins devaient être administrés. J'ai participé aux discussions du comité d'éthique autour du poids des critères d'âge pour l'admission aux soins intensifs, et aucun des médecins présents n'estimait que l'âge était à lui seul une raison suffisante pour refuser de prodiguer des soins urgents à une personne. Heureusement. Mais je ne pense pas que tout le monde soit d'accord, même parmi les docteurs. Or, c'était une crise sanitaire, pas une guerre. Ce n'était même pas un conflit armé. En situation de grande pénurie, je pense malheureusement que tout est possible. L'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale a également publié un rapport sur les maisons de repos pendant la pandémie de coronavirus. Ce rapport contient de nombreux témoignages de prestataires de soins qui ont été réellement choqués.

JP : Est-ce que des considérations eugéniques pourraient encore jouer un rôle ?

FM : Je ne pense pas, non. L'âge est plutôt un critère utilisé pour déterminer si ce groupe doit recevoir ou non des soins médicaux. C'est une thématique que j'ai beaucoup étudiée d'un point de vue éthique. Dans la sphère académique, les éthiciens qui trouvent que l'âge est une raison suffisante pour limiter les soins sont très peu nombreux. Il faut regarder à l'état du patient. Par contre, on ne peut pas prodiguer inutilement des soins qui n'auront de toute manière aucun effet. Et ça, c'est un principe avec lequel je suis d'accord. Mais l'éthique ne donne aucunement raison à ceux qui pensent que, passé un certain âge, les gens ne doivent plus avoir droit à certains soins, et ce, quel que soit leur état de santé. Parlons du concept de « *fair innings* », qui dit que les personnes plus âgées ont déjà bien profité de la vie et qu'en situation d'urgence, il faut donner la priorité aux jeunes qui n'ont pas encore eu cette chance. Pour qu'un tel raisonnement soit utilisé en éthique, il faut que la différence d'âge soit conséquente : au moins trente à quarante ans. Mais cela ne veut pas non plus dire que les jeunes ont automatiquement la priorité sur les vieux. Il s'agit là d'une logique très dangereuse par laquelle beaucoup de gens se laisseraient pourtant convaincre. Cela dénote une certaine disposition à la discrimination par l'âge. Mais l'âge n'est évidemment qu'un critère parmi d'autres. Et tout ce qui contribue à la déshumanisation est dangereux⁴.

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p>
--	--

⁴ Entretien réalisé le mardi 20 août 2024 à Gentbrugge.